





SOMMAIRE

p.3

Un réseau engagé pour l'emploi et la qualification

p.4

Un acteur militant porté par ses valeurs p.6

5 services pour l'emploi de qualité

p.7

La force de notre réseau en chiffres

8.q

Des ambitions renouvelées

p.12

Notre responsabilité sociétale et environnementale



POUR L'HISTOIRE

En 1989, Roger Bambuck, alors secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, appelle à la création du dispositif Profession Sport pour lutter efficacement contre la précarité de l'emploi. 17 ans plus tard, les associations se regroupent au sein de la Fédération Nationale pour coordonner, améliorer et développer les activités du réseau, au bénéfice des partenaires, des adhérents et des professionnels.





PROFESSION SPORT ET LOISIRS.

UN ACTEUR MILITANT PORTÉ PAR SES VALEURS

> COOPÉRATION

Acteur engagé de l'Économie sociale et solidaire

Partenaire privilégié des clubs et des associations, PSL œuvre chaque jour pour garantir la richesse de l'offre sportive et culturelle de nos territoires.

- Nous faisons la démonstration que l'économie peut être au service de l'équité sociale et de la diffusion des valeurs citoyennes.
- Nous contribuons chaque jour au développement d'innovations sociales pour une société plus durable.

> PROXIMITÉ

Un acteur de proximité au cœur des territoires

PSL dispose d'un fort ancrage territorial favorisant le déploiement de ses services en synergie avec les acteurs locaux.

- Nous agissons en logique de proximité et de réactivité, en construisant des réponses sur-mesure qui prennent en compte les spécificités territoriales.
- Nous nous engageons pour des activités sportives et socio-culturelles de qualité, accessibles à toutes et à tous et partout en apportant des solutions techniques aux associations locales.

> INSERTION

Un acteur engagé pour la jeunesse

PSL s'engage auprès des jeunes qui veulent transformer leur passion en profession, en les accompagnant pour une insertion professionnelle réussie.

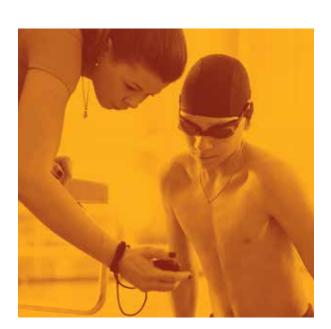
- Impliqués dans les politiques publiques de l'emploi, nous permettons la découverte de métiers et la construction de projets professionnels.
- Nous proposons aux jeunes de vivre leur citoyenneté pour devenir toujours plus solidaires, autonomes, responsables et engagés.

> INNOVATION

Un partenaire du monde sportif

Partenaire privilégié du mouvement sportif, PSL co-construit des réponses adaptées aux besoins du terrain.

- Au travers de conventions de partenariat signées avec les fédérations sportives, nous accompagnons les associations dans leurs démarches de professionnalisation, en facilitant notamment l'accès à l'emploi pour les éducateurs sportifs.
- Nous permettons aux bénévoles de se recentrer sur leurs projets associatifs en les soutenant dans leur fonction d'employeur.





 $_{4}$



PROFESSION SPORT ET LOISIRS,

5 SERVICES POUR L'EMPLOI DE QUALITÉ

Pour réaliser sa mission d'intérêt général, le réseau Profession Sport et Loisirs:

> PARTAGE

Créer de véritables emplois en salariant des professionnels pour les mettre à disposition de structures non-marchandes (associations, collectivités locales, établissements publics...). En additionnant plusieurs missions au sein d'un seul contrat de travail, nos groupements d'employeurs apportent plus de sécurité et une meilleure protection sociale à leurs salariés.

> FORME

Favoriser le parcours professionnel par la formation et **l'accompagnement** tout au long de la carrière de ses salariés, pour leur permettre de s'adapter aux évolutions et exigences du secteur.

> SIMPLIFIE

Accompagner les associations employeurs en prenant en charge la gestion sociale des emplois (déclaration sociale, bulletin de salaire, etc.).

> CONSEILLE

Apporter des conseils en ressources **humaines** aux employeurs associatifs (droit du travail, conventionnel, réglementation sur l'encadrement des activités) pour leur permettre de développer leurs activités sereinement.

> RECRUTE

Aider au recrutement, à travers une bourse d'emploi nationale qui recense et centralise chaque année plus de 10 000 offres d'emploi.





PROFESSION SPORT ET LOISIRS, LA FORCE DE NOTRE RÉSEAU **EN CHIFFRES**









350 CONSEILLERS-EMPLOIS RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE **DES TERRITOIRES**



ASSOCIATIONS PROFESSION SPORT ET LOISIRS ET GROUPEMENTS **D'EMPLOYEURS**











PROFESSION SPORT ET LOISIRS, DES AMBITIONS RENOUVELÉES

Depuis sa création, PSL a continuellement enrichi son offre de service. Pour proposer et mettre en œuvre des solutions adaptées à ses adhérents dans un secteur en perpétuelle évolution, notre réseau se réinvente chaque jour.

Nous nous sommes dotés d'une stratégie à horizon 2024. Elle place les bénévoles et professionnels engagés sur le terrain au cœur de nos réponses. L'ambition collective que nous portons repose sur une recherche d'efficacité qui fait le pari de la dynamique d'innovation et de la proximité.

4 OBJECTIFS STRATÉGIQUES **POUR L'EMPLOI DE DEMAIN** >





N°1

Favoriser l'emploi de qualité au sein du réseau

- Promouvoir des formes d'emploi sécurisées et favoriser les stratégies de professionnalisation et de pérennisation des postes salariés.
- Offrir des opportunités de montée en compétences pour tous, favoriser l'autonomie et la prise de responsabilités, rendre le salarié acteur de son parcours professionnel.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travail en engageant PSL dans une démarche de renforcement du socle de protection sociale de ses salariés.
- Mettre en valeur et soutenir les associations engagées en faveur de la qualité de l'emploi, en favorisant la diffusion et l'essaimage des meilleures pratiques en la matière.
- Renforcer et promouvoir le sentiment d'appartenance des salariés au réseau.



Développer sur les territoires des services efficaces et sécurisés

- Renforcer et développer les services PSL pour enrichir et consolider les réponses apportées aux territoires.
- Développer des collaborations avec des partenaires en vue de mettre en œuvre des stratégies intégrées de réponses aux besoins d'emplois locaux.
- Mettre en œuvre l'offre de services à travers un label et une image de marque reposant sur les valeurs et les principes du réseau.
- Être force de propositions pour faire évoluer les politiques publiques et promouvoir l'emploi de qualité.



N°3

Renforcer le mouvement de sécurisation des associations

- Sécuriser davantage les associations employeurs en professionnalisant la relation employeur-salarié par la dématérialisation et la simplification de la fonction RH des associations.
- Accroître l'effort de formation des personnels afin de favoriser la qualité des prestations éducatives.
- Garantir une veille et une expertise sociale et juridique en vue de conserver une qualité de service optimale et homogène.
- Innover en matière de mutualisation pour satisfaire les nouveaux besoins en compétences des associations et s'adapter à leurs capacités financières.
- Renforcer l'accompagnement individuel et collectif des associations dans leur gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.



Appuyer le déclenchement de nouvelles opportunités sur l'emploi associatif

- Identifier et investir de nouveaux métiers en lien avec le monde associatif et notre secteur.
- Étudier l'opportunité de créer des outils nationaux d'appui et d'expertise.
- Capitaliser, analyser et transférer les expériences innovantes en matière de développement d'activités et d'élargissement des champs d'intervention.
- S'intégrer dans les réflexions prospectives internationales, nationales et locales sur l'emploi associatif de demain.
- Assurer une veille stratégique sur les évolutions du rapport emploi/formation au niveau européen.











10 11

NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

La Fédération Nationale Profession Sport et Loisirs s'engage, à son échelle, à relever le défi du développement durable en s'inscrivant dans les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies et les ambitions de la Stratégie Nationale de Transition Écologique vers un Développement Durable du Sport. Parce que nous sommes conscients de notre responsabilité dans l'avenir des générations futures, et parce que nous y voyons de formidables opportunités pour porter les valeurs que nous défendons depuis notre création.

S'engager pour l'accès à tous à des emplois de qualité

PSL contribue à l'objectif n°1 du programme de Développement Durable « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes » et à l'objectif n°8 « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

PSL a pour objectif premier d'améliorer la qualité de vie au travail des professionnels des secteurs sportifs et socio-culturels. Nos Groupements d'Employeurs apportent sécurité et stabilité à nos salariés pour leur permettre de faire face à l'émiettement de l'emploi, à la saisonnalité et au temps partiel.

PSL s'engage dans sa politique RSE à :

- S'inscrire dans la diffusion des politiques et dispositifs d'accès et de retour à l'emploi.
- Lutter contre le travail dissimulé, source d'effritement de la solidarité nationale et de précarité individuelle.
- Déployer des formules mutualisées d'emploi, développant ainsi une forme d'économie collaborative sur les micro-territoires.
- Faciliter l'accès de nos salariés à une couverture santé, aux aides d'accès au logement et aux services bancaires.
- Renforcer continuellement la qualité de vie au travail de nos équipes et intervenants locaux en agissant sur les conditions d'exercice des relations professionnelles.

EXEMPLE D'INNOVATION

M

Le baromètre « emploi sport et loisirs »

Notre réseau bénéficie d'un point de vue privilégié sur les dynamiques de l'emploi Sportif et de Loisirs. La publication annuelle du baromètre « emploi sport et loisirs » permettra de partager cette vision d'ensemble afin d'identifier les mesures qui portent leurs fruits ainsi que les leviers d'amélioration de l'emploi sportif et de loisirs.

S'engager pour des territoires du bien-être

PSL contribue à l'objectif 3 du Programme Développement Durable « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».

La recherche du bien-être et d'une bonne santé sont les raisons principales qui poussent les citoyens à pratiquer une activité physique ou sportive. Pour répondre à ce besoin, le réseau PSL œuvre pour que le sport et les loisirs soient accessibles partout et que l'offre soit adaptée aux contraintes d'espace et d'horaires des citoyens d'aujourd'hui.

PSL s'engage dans sa politique RSE à :

- Accompagner nos animateurs vers des formations leur permettant d'encadrer les publics éloignés de la pratique sportive et notamment les personnes en situation de handicap mental ou psychique.
- Accompagner les professionnels dans l'évolution de leurs métiers pour faire profiter au mieux la population des bienfaits apportés par le sport dans les parcours de soins et pour la qualité de vie au travail.
- Amplifier ses activités de soutien aux associations et clubs présents sur des territoires défavorisés pour que les activités sportives et socio-culturelles soient accessibles à tous.

S'engager pour l'accès à tous à la formation

PSL contribue à l'objectif 4 du Programme Développement Durable « Assurer l'accès à tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Le réseau PSL démontre chaque jour sa capacité à relayer sur le terrain les politiques publiques d'aide à la formation et s'engage pour que nos intervenants accèdent aux formations dont ils ont besoin pour leur développement professionnel.

PSL s'engage dans sa politique RSE à :

- Traduire les politiques et dispositifs de formation professionnelle et continue sur le terrain pour limiter le non-recours aux droits à la formation.
- Mobiliser les acteurs locaux dans le déploiement de l'apprentissage en alternance et expérimenter des formules « d'apprentissage partagé ».
- Agir sur l'employabilité de nos intervenants sportifs et de loisirs en diffusant les informations sur les offres et en permettant l'accès aux formations qualifiantes et non qualifiantes.

S'engager pour la parité

PSL contribue à l'objectif 4 du Programme Développement Durable « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

Il reste encore beaucoup de distance à parcourir pour rendre effective l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les espaces de notre société. Notre réseau porte une attention particulière aux enjeux d'égalités.

PSL s'engage dans sa politique RSE à :

- Viser la parité dans ses instances de gouvernance.
- Lutter contre les stéréotypes dans les pratiques sportives et de loisirs, pour des choix d'orientation libres et une plus grande diversité dans les disciplines.
- Participer à des actions de promotion et d'information pour faciliter l'accès des femmes aux métiers du sport.

S'engager pour une solidarité internationale

PSL contribue à l'objectif 10 du Programme Développement Durable « réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à un autre ».

Depuis 2015, notre partenariat avec l'ONG Poussière de Vie permet à de jeunes volontaires de partir au Vietnam pour organiser des activités sportives et ludiques auprès des enfants d'orphelinats. Fort de cette première

EXEMPLE D'INNOVATION

L'apprentissage partagé

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

En 2017 la FNPSL et la Fédération National des CFA ont signé un partenariat pour développer « l'apprentissage partagé ». Les contrats d'apprentissages sont soumis à la condition de trouver un employeur. Partager l'apprentissage au sein des Groupements d'Employeurs PSL offre plus de sécurité aux employeurs associatifs et permet aux apprentis de décrocher un contrat.

expérience, PSL souhaite accroître ses partenariats internationaux pour faire du sport et des activités socio-culturelles des vecteurs de développement et d'éducation.

PSL s'engage dans sa politique RSE à :

- Mettre son expertise et ses capacités organisationnelles au service d'associations poursuivant le même but qu'elle dans d'autres pays.
- Favoriser les échanges interculturels dans le cadre de partenariats bilatéraux et multilatéraux.

S'engager pour l'écocitoyenneté

PSL contribue à l'objectif 12 du Programme Développement Durable « établir des modes de consommation et de production durables » et à l'objectif 13 « prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ».

Pour relever les défis environnementaux actuels, il faut que nous soyons tous, individuellement ou collectivement, des acteurs de la transition. Dans nos modes de vies, nos manières de travailler ou de consommer, nous devons substituer des alternatives plus vertueuses à nos habitudes. PSL veille à adopter les meilleures pratiques possibles et se fait le relais des initiatives conciliant Sport et Développement Durable.

PSL s'engage dans sa politique RSE à :

- Réduire le volume de papier utile à notre fonctionnement en mettant en place de nouveaux services de dématérialisation des documents.
- Adopter des bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie et d'eau et veiller au recyclage systématique de nos déchets.
- Encourager l'usage des modes de transports doux, en incitant nos salariés à réaliser des trajets domicile/travail en transports en commun.
- Soutenir les fournisseurs qui s'engagent pour la qualité environnementale de leurs produits et les conditions de travail de leurs salariés.
- Favoriser les partenariats avec des parties prenantes qui mettent leur responsabilité sociétale au cœur de leurs métiers: banque éthique, fournisseurs d'énergie verte, entreprise d'insertion.

Enfin, de manière transversale, nous veillons à systématiser l'intégration des partenaires et parties prenantes à nos réflexions et projets, à nous assurer de l'appropriation de nos valeurs à tous les niveaux de notre réseau et à les diffuser auprès de la société, à agir de manière transparente et responsable et à déployer une démarche d'amélioration permanente.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

12



AMBITION 2024 un réseau engagé un acteur militant



Avec sa stratégie 2024, PSL partage l'enthousiasme suscité par l'organisation des Jeux Olympiques en France.
Cet événement exceptionnel va donner corps à nos passions ; surtout, il doit imposer le sport comme un contributeur majeur aux défis de notre société. Nous devons agir pour que les Jeux profitent pleinement au sport amateur, qui est le socle de toutes les performances!

Nous voulons que nos jeunes sportifs soient les champions de demain : des champions du sport comme de leur vie. Cette réussite passe par la formation, l'insertion professionnelle, la possibilité de concilier vie professionnelle et vie sportive... Dans cet objectif, notre réseau entend jouer son rôle auprès de la génération Paris 2024. Parce que les champions de demain sont dans nos clubs, portons la flamme de cette ambition!

14



www.profession-sport-loisirs.fr









Nos partenaires :



